



Pays de la Bresse bourguignonne
Conseil de développement

Rapport d'activité 2024

Pays de la Bresse bourguignonne



Conseil de développement
M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS



Vie de l'association : Les réunions statutaires du Conseil de développement en 2024

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	2 avril	Projet de rapport d'activité 2023 Renseignement du formulaire de déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration Bilan des cafés débats Echanges d'informations Organisation du CODEV
A.G. ordinaire	17 octobre	Rapport moral et d'activité 2023 Participation aux travaux des 4 Communautés de Communes (Projet de Territoire, PLUi, Conventions avec la CAF...) Participation à la mise en œuvre des dispositifs financiers signés par le Pays (TEA, LEADER, etc.) et des démarches engagées par celui-ci (PAT de niveau 1, futur SCoT révisé valant PCAET, etc.) Bresse Débats organisés depuis janvier 2024 Evolution dans les places vacantes et remplacements Questions diverses
Conseil d'administration	Prévu pour décembre mais repoussé à janvier 2025	

Au 31 décembre 2024, les membres du Conseil d'Administration élus le 12 octobre 2023 pour la période 2023-2026 sont :

- > **Denis JUHE**, Président, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Claude GIROD**, Vice-Présidente, Projet Alimentaire Territorial
- > **Fabrice TERRIER**, Secrétaire, Milieux associatifs
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Trésorier, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Marie DEJEAN** représentante auprès de **Terres de Bresse**
- > **Joel PROST** représentant auprès de **Bresse Nord Intercom'**
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**

Pour les 3 postes vacants, il n'y a pas eu de candidats lors de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2024.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2023, les membres du Bureau sont :

- > **Denis JUHE** Président
- > **Claude GIROD** Vice-Présidente
- > **Fabrice TERRIER** Secrétaire
- > **Jean-Claude BUGAUD** Trésorier

Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 17 avril 2024.



Suite à l'assemblée générale annuelle du 12 octobre 2023, il a été décidé d'organiser des « Bresse Débats » avec comme objectifs :

- Proposer un lieu d'information et d'échanges
- Mettre à la discussion des sujets de l'actualité et de la vie en Bresse
- Faire connaître ce qu'il se passe en Bresse
- Et faire des propositions.

En 2024, 8 « Bresse Débats » ont été co-organisés par le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne et l'association de préfiguration « Tapons Taponnes » de l'Auberge à SAINT-USUGE :

- Numéro 1 le 19 janvier 2024 pour « Les mobilités en Bresse : se déplacer, pourquoi et comment ? » ;
- Numéro 2 le 16 février 2024 pour « L'agriculture bressane face aux enjeux climatiques » ;
- Numéro 3 le 15 mars 2024 pour « L'accès aux soins en Bresse » ;
- Numéro 4 le 19 avril 2024 pour « La Biodiversité en Bresse » ;
- Numéro 5 le 17 mai 2024 pour « Les déchets : les éviter, les recycler, les gérer » ;
- Numéro 6 le 21 juin 2024 pour « ça se passe près de chez nous... : spectacles, festivals, musées, bibliothèques, associations, centres culturels... » ;
- Numéro 7 le 8 novembre 2024 pour « L'eau en Bresse : l'eau qui coule et l'eau qu'on boit... » ;
- Et numéro 8 le 13 décembre 2024 pour « Vivre en Bresse avec un handicap moteur ».

Bresse Débats n° 8
Vivre en Bresse avec un handicap moteur

Madame, Monsieur,
Le prochain sujet traité par Bresse Débats portera sur le handicap moteur.
—> Nous attendons des témoignages directs ou indirects de personnes en situation de handicap pour décrire les difficultés rencontrées, les appuis et ressources disponibles, les attentes, etc...

Rendez vous le 13 décembre 2024, à partir de 18h 30 à l'Auberge de Saint Usage

—> Les conditions de participation restent les mêmes: écoute, partage, bonne humeur et ... au moins une consommation puisque c'est une Auberge

Prochain sujet, le 10 janvier: Qu'est-ce que le Projet de Parc Naturel Régional ?

Les 2èmes vendredis du mois, des échanges pour connaître son territoire et faire des propositions
Une organisation conjointe: Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse Bourguignonne et l'Association de Préfiguration Tapons Taponnes du Bistrot Associatif de St Usage

Le 17 juin 2024, les élus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne ont pris acte des Bresse Débats du 1^{er} trimestre 2024 avec les comptes-rendus transmis le 19 avril.

Le 19 juillet 2024, la promotion des Bresse Débats a eu lieu à l'occasion des 20 ans du Pays de la Bresse bourguignonne et lors de la visite de l'Auberge de SAINT-USUGE.

Le 17 octobre 2024, une présentation des Bresse Débats a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil de développement avec :

- Un rappel des objectifs ;
- Un rappel des sujets traités (dont un report sur LOUHANS en octobre 2024 pour la conférence sur les milieux humides) ;
- Les prochains sujets pour fin 2024 (eau et handicap) et le premier semestre 2025 (économie, alimentation, projet de Parc Naturel Régional, étangs, apiculture et seniors) ;
- Et les propositions collectées durant les séances.

Plus d'informations sur <https://www.pays-bresse-bourguignonne.com/presentation-pays-bresse/le-conseil-de-developpement/>



La mobilisation par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

Invitation du Président du Conseil de développement aux réunions statutaires (comité syndical) qui ont eu lieu

- **Le 15 janvier 2024** (dont la désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne, la présentation du plan d'actions 2024 de cet OT et le vote des budgets 2024) ;
- **Le 18 mars 2024** (dont l'avis sur la modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires SRADET, la mise en place de partenariats pour le programme « Mieux manger pour tous » et la demande de classement de l'OT) ;
- **Le 17 juin 2024** (dont la candidature aux Jeux de société BORDIER dans le cadre des 20 ans du Pays et des 30 ans du lancement de la démarche sur le territoire, **la présentation des comptes rendus des Bresse Débats organisés par le Conseil de développement au cours du 1^{er} trimestre 2024** et la modification des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne avec l'élaboration, l'approbation, l'évaluation et la mise à jour d'un PCAET) ;
- **Le 30 septembre 2024** (dont la présentation du diagnostic du Projet Alimentaire Territorial PAT par ACTIVE, la demande de subvention régionale TEA pour l'implantation d'une signalétique le long de la Voie Verte La Bressane, la création d'un poste pour le projet de PNR et la recherche de subventions pour un poste à créer dans le cadre de la relance des CRTE) ;
- **Et le 9 décembre 2024** (dont la validation du projet structurant de la Bresse bourguignonne pour l'appel à projets « Saône-et-Loire 2025 » du Conseil Départemental, le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 et la demande subvention LEADER pour la création d'une identité visuelle concernant la communication de l'OT).

Le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a également sollicité des membres du Conseil de développement dans le cadre

- **Du Comité de Programmation LEADER** (2014-2022 « Entrer dans la transition énergétique » en cours de clôture et 2023-2027 « Accélérer les transitions dans l'attractivité » en cours de démarrage financés par le FEADER) également reconnu comme instance de gouvernance locale pour la mise en œuvre du **contrat régional Territoires en Action (TEA) 2022-2028** et permettant également de mobiliser le **volet rural du FEDER 2021-2027** avec des réunions le 29 janvier, 30 septembre et 25 novembre 2024 (+ celles du Conseil Régional le 13 février et du 3 décembre sur les financements régionaux des projets de coopération dont le Fonds citoyen franco allemand en Bourgogne-Franche-Comté, le 1^{er} mars pour la tournée des départements ainsi qu'un webinaire national le 25 avril intitulé « Financements pour les zones rurales : la boîte à outils rurale de l'UE ») ;
- **De la Régie Office de Tourisme** avec des Conseils d'exploitation (9 janvier, 5 et 19 mars, 4 juin, 17 septembre et 26 novembre) ainsi que des groupes de travail dont celui sur la nouvelle identité visuelle (10 septembre, 5 et 26 novembre) ;
- **De l'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT)** avec le Comité de Pilotage réuni le 16 janvier et 12 septembre et les restitutions du diagnostic les 15 octobre et 7 novembre (+ réunion du **réseau RARES** le 6 février) ;
- **Du suivi du Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE)** avec le rendez-vous ASSO 71 du 12 mars à PIERRE-DE-BRESSE, les formations du DLA 71, le démarrage des aides du Fonds Vert dont celle pour développer les mobilités durables en zones rurales, l'initiative gouvernementale « L'Heure civique », les informations du réseau Bocag'Haies, le webinaire national Bleu Blanc Zèbre « Territoires & Solutions » du 4 avril, la création ministérielle d'un fonds pour soutenir les métiers d'art dans les territoires, la publication de la loi sur la vie associative et le bénévolat, le lancement gouvernemental du service civique écologique, les newsletter ASSO 71, la présence d'ASSO 71 le 17 mai à FRONTENAUD, les différentes aides pour les commerces ruraux, les résultats de campagne FDVA 2024, les réunions d'information Incubateur Le T pour les appels à projets 2024, le webinaire du 30 septembre sur les assurances photovoltaïques en entreprises, la participation à l'enquête citoyenne COP BFC, la conférence régionale de l'économie sociale et solidaire du 5

novembre, les lauréats « Fabriques de territoires » dont l'association TREMPLIN pour les RDV du Tiers Lieu sur Bresse Nord Intercom', les consultations publiques (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, Stratégie Nationale Bas Carbone, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et l'avenir de l'eau), la journée régionale des énergies renouvelables du 10 décembre et l'appel à projets FDVA Fonds pour le développement de la Vie Associative 2025.

S'agissant du **Contrat Local de Santé (CLS)**, 2024 a démarré avec **l'assemblée plénière du 24 janvier** pour présenter le diagnostic réalisé en vue de la ré-écriture du contrat puis il y a eu le **« Bresse Débat » sur la santé le 15 mars**. La chargée de mission a également envoyé des invitations ou informations concernant la **nutrition à destination des séniors** (12 février et 12 mars), **santé mentale et bien être des séniors** (théâtre débat en avril puis des ateliers en mai), **webinaires sur la lutte contre le moustique tigre** (13 et 18 juin), **Arcad'elles** (6 octobre), **Semaines d'informations en santé mentale** (16 actions entre le 4 octobre et le 29 novembre), **Journée alimentation santé environnement** (10 octobre), **don du sang spécifique aux collectivités** (4 novembre) et **ateliers bien vivre sa retraite** (démarré en novembre).

Tous les membres du Conseil de développement ont également été invités aux **20 ans du Pays**, organisés le **19 juillet 2024 à SAINT-USUGE** ; extrait de l'invitation envoyée :

Les 20 ans du Pays

Le 19 juillet 2024 sera la date anniversaire du Pays de la Bresse bourguignonne officiellement reconnu par arrêté du 19 juillet 2004 signé par M. le Préfet de région.

Cette reconnaissance préfectorale du périmètre définitif, donc de la création du Pays, a été l'aboutissement de réflexions locales engagées dès la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995 avec un « Pays test de la Bresse louhannaise » comprenant 80 communes, interrompues suite aux élections législatives de 1997 et relancées suite à la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999 avec :

- un **périmètre d'étude** à 109 communes en novembre 2001 (les 88 de l'actuel **périmètre définitif** et celles des ex Communautés de Communes « Saône et Bresse » et « du Tournugeois »),
- et un **comité de pilotage co-présidé par René BEAUMONT, Arnaud MONTEBOURG et M. le Sous-Préfet (Francis BIANCHI entre fin 2001 et fin 2004)**.

Au cours de ses 20 ans d'existence officielle, le Pays a permis de mobiliser 40 millions d'euros pour la Bresse bourguignonne :

- **10 millions jusqu'en 2013** sur la base de la première « Charte de Pays » et avec l'association Saône-Bresse-Revermont (créée fin 2000 et successivement **présidée par Philippe ROUTHIER, Pascal MADDIN et Alain CORDIER**) comme structure porteuse (contrat de pays 2004-2006 et ses dispositifs de préfiguration comme Cœur de Territoire, LEADER + 2000-2006 « Les jeunes et les femmes », Pôles d'Excellence Rurale PER dont un sur l'architecture bressane, contrat de pays 2007-2013 et LEADER 2007-2013 « Valorisation des ressources locales ») ;
- **24 millions depuis 2014** sur la base de la deuxième « Charte de Pays » et avec le **Syndicat Mixte** (créé en 2009 pour constituer un Office de Tourisme à l'échelle du Pays puis désigné en 2012 pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale SCoT) comme structure porteuse (LEADER 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique » prolongé de 2 ans par l'Europe, contrat territorial 2015-2017, contrat de développement fluvestre 2015-2020 de la Seille navigable, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte TEPCV prolongé par l'Etat avec les Certificats d'Economies d'Energie CEE financés en 2018 par l'obligé sélectionné (EDF), contrat de ruralité 2017-2020, contrat Cap Territoires 2018-2020 prolongé d'un an par le Conseil Régional, volet structurant depuis 2018 des appels à projets annuels du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, crédits territorialisés de France Relance et du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional PAIR ainsi que le Contrat de Relance et de Transition Ecologique CRTE signé en 2022 avec l'Etat) ;
- Et **6 millions signés ou accordés en 2023** sur la base du Projet de territoire « Cap 2035 » issu du SCoT et des nouvelles démarches émergentes comme le Projet Alimentaire Territorial PAT reconnu de niveau 1 (contrat régional Territoires en Action TEA 2022-2028 qui permet

également d'orienter des projets vers le volet rural du FEDER 2021-2027 et LEADER 2023-2027 « Accélérer les transitions dans l'attractivité ») ainsi que la mobilisation, via le CRTE à transformer en Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique, du Fonds Vert pérennisé jusqu'en 2027.

2024 correspond également à plusieurs et importantes évolutions :

- **L'organisation des « Bresse Débats » par le Conseil de Développement** (association créée en 2002 et **successivement présidée par Fabrice TERRIER, Denis LAMARD, Evelyne GROS par intérim et Denis JUHE**) qui suit les travaux du Pays depuis son origine et ceux des Communautés de Communes depuis quelques années ;
- La **simplification administrative de l'Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne** avec la création d'une régie à la place de la forme juridique d'Etablissement Public Industriel et Commercial EPIC initialement choisie en 2010 ;
- De **nouvelles adhésions au service, créé en 2015, d'Application du Droit des Sols ADS** pour les communes dorénavant concernées par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi validé par Terres de Bresse ;
- L'élaboration d'un **futur Plan Climat Air Energie Territorial PCAET lors de la révision du SCoT adopté en 2017 ;**
- Le **renouvellement du Contrat Local de Santé CLS 2019-2024** en renforçant les liens avec les autres dispositifs portés par le Syndicat Mixte ;
- Etc.



+ d'informations sur <https://www.pays-bresse-bourguignonne.com>



La mobilisation par les Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne

Pour Bresse Louhannaise Intercom', le Président du Conseil de développement, habitant à SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 31 janvier 2024** (dont la modification du projet de la future salle de sports à BRANGES et une information sur le lancement des Bresse Débats) ;

Pays de la Bresse bourguignonne – Conseil de développement

Validé en Assemblée Générale Annuelle du 30 octobre 2025

- **Le 6 mars 2024** (dont des subventions aux associations, le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 et la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes) ;
- **Le 10 avril 2024** (dont l'organisation des transports scolaires et l'adoption des Budgets Primitifs 2024) ;
- **Le 5 juin 2024** (dont la revalorisation de la rémunération journalière des animateurs) ;
- **Le 3 juillet 2024** (dont une participation financière au réseau VIF et un appui au classement de la Volaille de Bresse à l'UNESCO) ;
- **Le 28 août 2024** (dont la modification des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne avec le transfert de compétence PCAET et la mise en place d'un dispositif d'aide financière à la préparation du BNSSA pour assurer la surveillance des équipements aquatiques intercommunaux pendant la période estivale) ;
- **Le 25 septembre 2024** (dont l'acquisition de mobilier pour la nouvelle médiathèque intercommunale, un financement supplémentaire pour Mission Mobilité et la présentation de différents rapports dont l'activité 2022-2023 de l'EPAGE) ;
- **Et le 4 décembre 2024** (dont l'approbation de l'inventaire des zones d'activité économique, l'adhésion au Pacte Territorial du Conseil Départemental animé par Habitat 71 et la **présentation du rapport d'activité 2023 du Conseil de développement**).

Il y a également eu les réunions ou événements pour la présentation publique de la future salle de sports à BRANGES (20 mars 2024), BLI à Vélo (25 mai 2024), les journées portes ouvertes (14 septembre 2024 pour le Pôle Enfance Jeunesse Famille suite à son inauguration et AquaBresse pour ses 10 ans) et le Projet de territoire (6 novembre 2024).

+ d'informations sur <http://www.bresselouhannaiseintercom.fr>

Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Bresse Louhannaise Intercom' suite à l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2024 (avec le rapport d'activité 2023 en pièce jointe) : « *Je vous remercie, par avance, de bien vouloir continuer à m'inviter lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain ou Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, Plan Mobilités Simplifié, etc.) et lors de vos conseils communautaires.* »

Pour Terres de Bresse, la représentante du Conseil de développement, Mme Marie DEJEAN, habitant à ORMES, a été invitée aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **Le 8 février 2024** avec les demandes de subvention pour la construction d'un pôle enfance jeunesse à CUISERY et la création d'un pôle seniors à SIMANDRE ;
- **Le 28 mars 2024** avec l'adoption du Budget Primitif 2024 ;
- **Le 30 mai 2024** avec l'adoption du PLUi et le financement de casiers agricoles à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN ;
- **Le 4 juillet 2024** avec les interventions de représentants des CPTS (Bresse bourguignonne et Tournugeois) ainsi que ceux du projet de transformation du Château de SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN en fondation d'utilité publique ;
- **Le 26 septembre 2024** avec le financement du réseau VIF, la modification des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne avec transfert de la compétence PCAET et un débat sur l'instauration d'une taxe GEMAPI ;
- **Le 7 novembre 2024** avec la prescription d'une révision allégée du PLUi et l'attribution d'aides financières aux commerces de proximité ;
- **Et le 19 décembre 2024** avec l'adhésion au Pacte Territorial France Renov', l'acquisition de terrain sur la ZA de ROMENAY, la modification des tarifs de transport à la demande, la répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire, des demandes de subvention LEADER et la **présentation du rapport d'activité 2023 du Conseil de développement**.

Il y a également eu les réunions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale CTG signée avec la CAF dont celles sur la mobilité (22 février, 13 mars, 14 mars, 15 mars, 4 avril, 30 avril, etc.).

+ d'informations sur <https://www.terresdebresse.fr>

Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Terres de Bresse suite à l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2024 (avec le rapport d'activité 2023 en pièce jointe) : « *Je*
Pays de la Bresse bourguignonne – Conseil de développement
Validé en Assemblée Générale Annuelle du 30 octobre 2025

vous remercie, par avance, de bien vouloir continuer à inviter Mme Marie DEJEAN lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain ou Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires ».

Pour Bresse Revermont 71, le représentant du Conseil de développement, M. Jean-Claude BUGAUD, habitant à DEVROUZE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **le 14 mars 2024** (dont l'adhésion à l'ASCOMADE qui est l'Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement et l'attribution d'une subvention à Mission Mobilité) ;
- **le 11 avril 2024** (dont l'adoption des budgets 2024 avec le projet de rénovation énergétique du siège social à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS et des informations sur le PAT) ;
- **le 11 juin 2024** (dont la modification de l'intérêt communautaire attaché à la compétence de protection et de mise en valeur de l'environnement avec intégration du PCAET et information sur le Contrat Opérationnel de Mobilité COM) ;
- **le 24 septembre 2024** (dont la modification des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne avec transfert du PCAET, la contribution financière au réseau VIF et la mise en place du Projet Educatif du Territoire PEDT) ;
- **le 12 novembre 2024** (dont le renouvellement des luminaires vétustes de la ZA La Chaigne, le lancement de l'inventaire obligatoire des zones d'activité et une information sur **le rapport d'activité 2023 du Conseil de développement**) ;
- **et le 12 décembre 2024** (dont l'adhésion au Pacte Territorial France Renov' et la tarification des services pour 2025 dont le portage des repas à domicile).

+ d'informations sur <https://www.ccbresserevermont71.fr>

Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Bresse Revermont 71 suite à l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2024 (avec le rapport d'activité 2023 en pièce jointe) : « *Je vous remercie, par avance, de bien vouloir continuer à inviter M. Jean-Claude BUGAUD lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires ».*

Pour Bresse Nord Intercom', le représentant du Conseil de développement, M. Joël PROST, habitant à BEAUVENOIS, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- **le 30 janvier 2024** (dont le Débat D'Orientation Budgétaire 2024, la révision statutaire pour intégrer le PCAET à l'intérêt communautaire de la compétence sur la protection et la mise en valeur de l'environnement **et l'intervention de M. Joël PROST pour se présenter en tant que représentant du Conseil de développement**) ;
- **le 21 mars 2024** (dont l'adoption du Budget Primitif 2024 et débat communautaire sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ZAER) ;
- **le 25 avril 2024** (dont l'attribution des marchés de travaux pour l'extension de la crèche et l'approbation de la cartographie des ZAER) ;
- **le 28 août 2024** (dont l'augmentation des tarifs des repas des cantines scolaires et la révision des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne avec transfert du PCAET) ;
- **et le 5 décembre 2024** (dont la mise en place d'un dispositif de soutien à l'obtention du diplôme BNSSA, la participation financière au réseau VIF, l'adhésion au Pacte Territorial du Conseil Départemental et la **présentation du rapport d'activité 2023 du Conseil de développement**).

+ d'informations sur <https://www.bressenordintercom.fr>

Extrait du Courrier envoyé à M. le Président de Bresse Nord Intercom' suite à l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2024 (avec le rapport d'activité 2023 en pièce jointe) : « *Je vous remercie, par avance, de bien vouloir continuer à inviter M. Joël PROST lors de vos diverses réunions (Projet de Territoire, PLUi, OPAH, Petites Villes de Demain, Centralités Rurales en Région, convention avec la CAF, etc.) et lors de vos conseils communautaires. ».*



Sollicitations du CESER Conseil Economique Social Environnemental Régional

Les Présidents de Conseils de développement ont été conviés aux réunions plénières du CESER de Bourgogne-Franche-Comté le 25 juin 2024 (avec la contribution à la territorialisation de la planification écologique), le 15 octobre (avec les avis sur les modifications du SRADDET Ici 2050 relatives à l'artificialisation des sols, à la logistique, aux déchets-économie circulaire et à la Trame Verte et Bleue) et le 10 décembre (avec l'intervention d'un Président d'Université sur l'intelligence artificielle).

Chaque année, le CESER transmet plusieurs rapports mais avec l'achèvement du mandat de ses membres élus en 2018, **une seule publication a été transmise en 2024 intitulée « Bilan du mandat du CESER Bourgogne-Franche-Comté 2018-2023 ».**

Il y a également eu la **newsletter « Rapport associations »** en février 2024 et la transmission, le 15 juillet 2024, d'une **expression des présidentes et présidents des CESER de France** qui souligne que *« Pour reconstruire la confiance et l'engagement démocratique, dans une France décentralisée, il est impératif de partir des réalités humaines sur le terrain en s'appuyant sur les élus locaux, les corps intermédiaires du territoire et les citoyens. Les paroles doivent être incarnées par des actions concrètes et proches des préoccupations quotidiennes dans un contexte caractérisé par des fractures territoriales et sociales ».*

+ d'informations sur <http://www.ceser.bourgognefranchecomte.fr/fr>



Sollicitations dans le cadre du dispositif régional ENVI

« **Espaces Nouveaux Villages Innovants** » ou ENVI est un dispositif du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui permet de financer des projets éligibles, publics ou associatifs, situés dans les communes de moins de 2 000 habitants (au lieu de 3 500 jusqu'en 2021) ; après avoir été suspendu en 2023 dans le cadre du « budget régional de crise », ENVI a été relancé avec une nouvelle version adoptée en assemblée régionale du 11 avril 2024.

En tant que membre du Comité Technique ENVI de la Région, le Président du Conseil de développement est régulièrement sollicité sur le territoire et cela a encore été le cas en 2024 avec des comités d'engagement réunis le 23 mai, le 3 juillet et le 24 septembre 2024.

Plusieurs projets ont été financés par ENVI entre juillet et novembre 2024 mais aucun situé en Bresse bourguignonne.

+ d'informations sur <https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/380>



Composition du Conseil de développement suite à l'application des statuts en vigueur

Les statuts en vigueur depuis l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 (enregistrés par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 25 octobre 2017) sont disponibles sur <https://www.pays-bresse-bourguignonne.com/presentation-pays-bresse/le-conseil-de-developpement>.

« (...) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

Pays de la Bresse bourguignonne – Conseil de développement

Validé en Assemblée Générale Annuelle du 30 octobre 2025

Milieux	Nombre maximum de membres
<i>Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)</i>	10
<i>sociaux</i>	5
<i>culturels</i>	5
<i>éducatifs</i>	5
<i>scientifiques</i>	5
<i>environnementaux</i>	5
<i>associatifs</i>	5

(...) »

26 membres et 14 places vacantes identifiés suite à l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2024

Milieux économiques : 10 membres dont 1 place vacante

- Alain THOUVENOT (CCI)
- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- David CORNIER (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Marc WENDLING (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Samuel CHANUSSOT (agriculteur à RATTE)
- Joel PROST (pour Bresse Nord Intercom')

Milieux sociaux : 5 membres

- Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

Milieux culturels : 5 membres dont 1 place vacante suite au départ de M.-Agnès PRUDENT (Bibli.)

- Gilbert FAVELIER (Ecomusée)
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

Milieux éducatifs : 5 membres dont 3 places vacantes

- Virginie VALLEE (Enseignement agricole)
- Olivier MORIN (consultant organismes de formation)

Milieux scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes

- Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

Milieux environnementaux : 5 membres dont 3 places vacantes

- Christian GUILLOT (FNE 71)
- Eric BLANC (Déchets)

Milieux associatifs : 5 membres dont 2 places vacantes

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)
- Fabrice TERRIER (SOS TER de Bresse)
- Marie DEJEAN (APFOS)